



Budget 2023



Mot du maire



Normand Dyotte
Maire



Chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous présenter le budget 2023 de la Ville de Candiac. Celui-ci a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil le 5 décembre dernier et il s'établit à 57 622 100 \$.

Permettez-moi de vous en présenter les données aux pages suivantes. Nous le savons tous, l'inflation a durement frappé cette année et les organisations municipales n'échappent pas à son contrecoup. En contrepartie, il est de notre devoir en tant que municipalité de veiller à effectuer un exercice rigoureux de planification afin d'établir un budget qui permette de perpétuer l'offre de services de qualité tout en faisant face à la réalité économique des derniers mois et de ceux à venir. En ce sens, la Ville a fait d'importants efforts de rationalisation au chapitre des dépenses courantes prévues au budget des opérations sans pour autant sacrifier les services rendus à la population. D'ailleurs, je ne saurais passer sous silence le travail exceptionnel de la direction administrative qui a collaboré afin d'assurer une prospérité durable pour tous à travers cet exercice financier.

Grâce à ce travail ardu, nous sommes parvenus à limiter le taux d'imposition à 0,5835 \$ du 100 \$ d'évaluation en comparaison à celui de 2022 qui était de 0,5616 \$, une majoration moyenne de 3,90 %. L'augmentation de la taxe foncière est principalement due à la hausse significative des quotes-parts de nos organismes partenaires. Sans inclure la tarification de la MRC de Roussillon, la hausse des quotes-parts affecte le budget de près de 1,75 M\$. À titre d'exemple, les quotes-parts de la Régie intermunicipale de police Roussillon et de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries connaissent une progression de 12,7 % comparativement à l'an passé. Notons toutefois la bonification de ces deux services, dont l'ajout d'une équipe multidisciplinaire de prévention dans les parcs et d'un service de premiers répondants respectivement. Les quotes-parts dédiées à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) sont aussi très importantes cette année, représentant une augmentation de 28,8 %, due notamment à la mise en service imminente du futur Réseau express métropolitain (REM). Néanmoins, la Ville de Candiac conserve l'un des taux de taxation les plus bas des villes comparables de la région et ce, depuis plusieurs années.

TAXES ET TARIFS

Les charges fiscales de la Municipalité incluent la tarification de certains services municipaux résidentiels. Bien que nous soyons satisfaits d'avoir pu maintenir le statu quo pour ce qui a trait à la tarification de l'eau, le tarif pour la gestion des matières résiduelles connaît, en revanche, une importante hausse. Celui-ci, négocié par la MRC de Roussillon, représente à lui seul 1,48 % de l'augmentation sur le compte de taxes. À titre d'exemple, une résidence d'un logement aura à défrayer, en 2023, 331 \$ plutôt que 263 \$ comme en 2022.

En somme, cette augmentation (1,48 %) additionnée à la hausse de la taxe foncière (3,90 %) pour un immeuble résidentiel correspond à une augmentation totale de 5,38 %, en fonction de la valeur moyenne d'une résidence à Candiac, valeur établie à 502 200 \$ par le rôle triennal.

Précisons que la Ville accorde une importance particulière à la recherche de financement et de subventions dans le but d'acquiescer un maximum de ressources financières chaque année. Depuis septembre 2021, c'est plus de 283 000 \$ dont la Municipalité a bénéficié afin de mettre sur pied de nombreux projets au profit des citoyens. De plus, conditionnel au dépôt des plans et devis finaux, Candiac a reçu un avis favorable pour l'obtention d'une subvention de 3,25 M\$ liée à la construction d'un nouveau garage pour le Service des travaux publics.

UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ÉVOLUTIVE

N'oublions pas que la Municipalité s'appuie sur des outils de planification éprouvés depuis plusieurs années. Certains d'entre vous ont d'ailleurs assisté, en novembre, à la soirée *Rendez-vous avec l'avenir* durant laquelle j'ai fait le point sur les engagements du *Plan stratégique de développement 2018-2033*. Cet exercice de planification stratégique et d'actualisation est essentiel afin de continuellement s'ajuster et s'adapter aux besoins évolutifs des citoyens actuels et futurs ainsi qu'aux impératifs requis par un contexte socioéconomique et environnemental changeant. Il est important pour le conseil que la Ville n'accuse pas de retard dans ses projets de développement durable et c'est entre autres grâce à cet outil que nous maintenons le cap vers le *Candiac de demain*. Vous êtes d'ailleurs invités à visionner la vidéo intégrale de la soirée sur la chaîne YouTube de la Ville de Candiac.

En mon nom et en celui de l'ensemble des membres du conseil, je vous offre nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Le maire,
Normand Dyotte

Charge fiscale moyenne 2023

Pour un immeuble résidentiel d'une valeur moyenne

Budget 2023
Budget 2022

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	502 200 \$	502 200 \$
Taxe foncière générale - Taux du 100 \$ d'évaluation	0,5835 \$	0,5616 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	2 930 \$	2 820 \$
Augmentation de la taxe foncière	(3,90 %) 110 \$	(2,24 %) 62 \$

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe par unité de logement)

Eau	172 \$	172 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	331 \$	263 \$

TOTAL DES TARIFS POUR UNE RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT

553 \$
485 \$

Charge fiscale moyenne

Pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales	3 483 \$	3 305 \$
---	----------	----------

Augmentation annuelle pour les services administratifs

(5,38 %) 178 \$	(2,06 %) 67 \$
-----------------	----------------

Programme triennal d'immobilisation (PTI)

Le PTI est un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des prochaines années. Il s'agit d'un plan d'investissement qui met en perspective de nouveaux projets tout en assurant le maintien et la qualité des actifs municipaux.

Au cours des trois prochaines années, Candiack prévoit investir plus de 153 206 033 \$ dont 37 368 958 \$ en 2023. Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Il est à noter que l'adoption du PTI confirme ainsi l'intention du conseil municipal, mais ne constitue pas une obligation ou une garantie de réalisation puisqu'il ne s'agit pas d'une autorisation de dépenses. Certains projets se feront, par exemple, sous réserve d'approbation gouvernementale et chaque projet doit d'abord être soumis au conseil municipal pour adoption.

Notons enfin que certains projets d'immobilisation inclus au PTI d'une année antérieure peuvent n'être réalisés que l'année suivante.

Pour 2023, voici les principaux investissements prévus :

Parcs et espaces verts

- Nouveau parc canin avec séparation entre les gros et petits chiens
- Réaménagement des aires de jeux du parc de Picardie

Développement durable

- Aménagement faunique pour la rainette faux-grillon au centre Frank-Vocino
- Continuité du projet de remplacement des frênes atteints par l'agrile
- Projets d'adaptation aux changements climatiques et projets de réduction des gaz à effet de serre

Infrastructures

- Réfection du chemin d'Auteuil et de l'avenue Adams
- Travaux de réfection de surfaces, dont les avenues d'Iberville et Liberté
- Construction du bâtiment du Service des travaux publics

Ville intelligente

- Remplacement des écrans numériques à messages variables
- Installation et modernisation du réseau Wifi de certains parcs et bâtiments municipaux



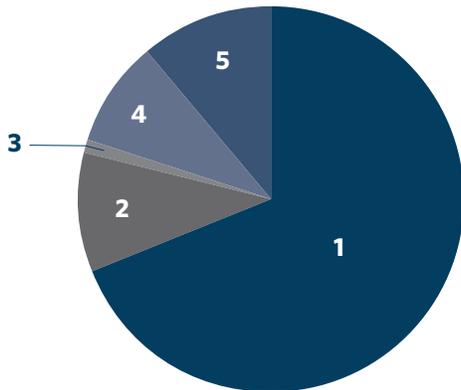
Revenus

1. Taxes sur la valeur foncière	38 905 500 \$	67 %
2. Taxes sur une autre base	5 894 200 \$	10 %

TOTAL DES TAXES : 44 799 700 \$ 77 %

3. Paiements tenant lieu de taxes	487 000 \$	1 %
4. Services rendus aux organismes municipaux	4 625 800 \$	8 %
5. Autres revenus	7 709 600 \$	14 %

TOTAL : 57 622 100 \$ 100 %



Taux de taxes

■ Taux de taxes foncières du 100 \$ d'évaluation

	2023	2022
Taux de base (résidentiel)	0,5835 \$	0,5616 \$
Six logements et plus	0,5835 \$	0,5616 \$
Terrains vagues desservis	1,1670 \$	1,1232 \$
Commercial	2,1866 \$	2,0750 \$
Industriel	2,2288 \$	2,1150 \$
Agricole	0,5835 \$	0,5616 \$

Tarifs eau et matières résiduelles

RÉSIDENTIEL

	2023	2022
Eau - Unifamiliale et condo	172 \$	172 \$
Eau - Multifamiliale/logement	172 \$	172 \$
Eau - Piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	331 \$	263 \$

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Eau/local (base + utilisation)	172 \$	172 \$
--------------------------------	--------	--------

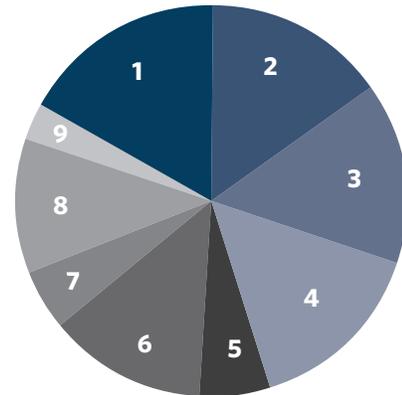
Dépenses

1. Administration générale	9 240 000 \$	16 %
2. Sécurité publique	9 493 800 \$	16 %
3. Transport (travaux publics)	9 560 700 \$	17 %
4. Hygiène du milieu	9 372 500 \$	16 %
5. Aménagement, urbanisme et développement	3 393 900 \$	6 %
6. Loisirs et culture	7 568 700 \$	13 %

TOTAL DES SERVICES MUNICIPAUX : 48 629 600 \$ 84 %

7. Service de la dette - Frais de financement	2 590 300 \$	5 %
8. Service de la dette - Remboursement de la dette à long terme	6 635 100 \$	11 %
9. Affectations - Fonds de roulement, surplus et réserve	(232 900) \$	0 %

TOTAL : 57 622 100 \$ 100 %



Note

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement 1503, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

Budget 2023 est une publication du Service des communications et relations avec le citoyen, ainsi que du Service des finances de la Ville de Candiac, livrée par Postes Canada en janvier 2023.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 8 500 copies

candiac.ca | finances@ville.candiac.qc.ca



Rôle d'évaluation en un clic

Vous pouvez accéder en tout temps au rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024 sous l'onglet *Services en ligne*. La date de référence de ce rôle est le 1^{er} juillet 2020 selon les conditions du marché tel qu'il existait.

Rendez-vous au candiac.ca pour consulter le rôle d'évaluation sous l'onglet *Services en ligne*.

Informations à retenir

Quand dois-je payer mes taxes?

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 300 \$ OU MOINS

- Un seul versement : 9 février 2023

POUR UN COMPTE DE TAXES DE 301 \$ ET PLUS

- 1^{er} versement : 9 février 2023 • 2^e versement : 8 juin 2023*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2^e versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2^e paiement de taxes ou de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté pour le 2^e versement.

Comment puis-je payer mes taxes?

PAR VOTRE INSTITUTION BANCAIRE

Au comptoir, au guichet automatique ou via le site Internet de votre institution. Pour chaque paiement, vous devez inscrire le numéro de matricule de 18 caractères (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :

Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm Nord
Candiac, J5R 3L8

EN PERSONNE

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)

Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

Que faire si j'ai déjà vendu ma propriété?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2022, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

Mes taxes sont-elles déductibles d'impôt?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxes ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration de revenus puisqu'aucun reçu ne sera émis.

